



Canadian
HIV/AIDS
Legal
Network | Réseau
juridique
canadien
VIH/sida

Statement Déclaration

Pour publication immédiate

Also available in English

LE PARLEMENT TOURNE LE DOS AUX TRAVAILLEUSE(-EURS) DU SEXE – IL BAFUE LEUR DROIT À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ

*Le Projet de loi C-36, devenu loi, aura des conséquences mortelles
pour les travailleuse(-eur)s du sexe au Canada*

6 novembre 2014 — Le Réseau juridique canadien VIH/sida est extrêmement déçu que le Gouvernement du Canada ait écarté la raison, les preuves probantes et même la Charte canadienne des droits et libertés en donnant la sanction royale au Projet de loi C-36, la soi-disant *Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation*. Cette nouvelle loi contredit l'esprit et la lettre du jugement rendu en 2013 par la Cour suprême du Canada dans l'arrêt *R. c. Bedford*, et elle aura sans doute d'affreuses conséquences pour les travailleuse(-eur)s du sexe.

Le Gouvernement du Canada a choisi d'adopter une loi qui comporte de sérieuses failles et qui, dans les faits, répliquera les effets de l'ancienne loi et mêmes les préjudices que la Cour suprême du Canada a déclarés inconstitutionnels. Nous sommes persuadés que cette loi ne résistera pas à une analyse constitutionnelle. Néanmoins, encore une fois, les tribunaux seront contraints d'infirmes des politiques régressives qui sont les fruits du travail d'idéologues malavisés.

Entre-temps, la loi continuera de perpétuer des préjudices physiques, sociaux et psychologiques qui, même si théoriques aux yeux de plusieurs parlementaires, ne seront que trop réels pour les travailleuse(-eur)s du sexe. Nous nous préoccupons de la santé et de la sécurité de nos ami-es, de nos collègues et des membres de la collectivité, et nous continuerons de nous tenir solidairement à leurs côtés.

Pour savoir en quoi la nouvelle loi contredit le jugement de 2013 de la Cour suprême du Canada, et pour plus de détails sur les effets préjudiciables qu'elle aura sur les travailleuse(-eur)s du sexe, lisez *Mise en danger téméraire – Questions et réponses*, à :

<http://www.aidslaw.ca/publications/publicationsdocFR.php?ref=1444>

-30-

Contact :

Janet Butler-McPhee
Directrice des communications et du plaidoyer
Réseau juridique canadien VIH/sida
jbutler@aidslaw.ca
416 595-1666, poste 228